Recyclage aux techniques d'accès et de positionnement sur cordes et aux procédures de secours

6TravailCordes

Présentiel - Synchrone

Actualisez les compétences de vos équipes et sécurisez chaque intervention sur cordes grâce à une journée intensive consacrée aux techniques de progression, de positionnement et de secours.
Pour connaître la réglementation applicable, consultez notre article sur la hauteur minimale et obligations de l'employeur

Objectifs

Cette formation de recyclage permet à l'entreprise de :
1. **Maintenir l'autonomie et l'efficacité opérationnelle des salariés** amenés à intervenir au moyen de techniques d'accès et de positionnement sur cordes.
2. **Actualiser les pratiques professionnelles** en tenant compte des équipements utilisés, des modes opératoires internes et de l'évolution des situations de travail.
3. **Réduire les risques de chute, de mauvaise utilisation du matériel et de suspension prolongée** grâce à la révision des manœuvres essentielles.
4. **Harmoniser les méthodes de travail au sein des équipes** et renforcer l'application des consignes de sécurité sur les chantiers.
5. **Vérifier le maintien des compétences individuelles** au moyen d'évaluations théoriques et de mises en situation pratiques.
6. **Améliorer la préparation et la réactivité des équipes en cas d'incident**, notamment lors de l'alerte et de l'évacuation d'un travailleur suspendu.
7. **Contribuer au respect des obligations de prévention de l'employeur** et à la traçabilité des actions de formation relatives aux travaux en hauteur.

Les + métier

Recyclage travail sur cordes à Lyon : actualisez vos techniques de progression, positionnement, contrôle des EPI et secours. Formation pratique.

Public Visé

Professionnels déjà formés et expérimentés dans l'utilisation des techniques d'accès et de positionnement sur cordes : cordistes, techniciens de maintenance, d'inspection, d'entretien, de nettoyage ou d'intervention sur structures difficilement accessibles. Formation destinée aux salariés, agents ou travailleurs indépendants amenés à progresser, se positionner ou participer à une procédure de secours sur cordes. Non adaptée aux débutants.

Pré Requis

Avoir suivi une formation initiale au travail sur cordes ou justifier d'une formation et d'une expérience équivalentes correspondant aux techniques révisées.
Maîtriser les techniques fondamentales de progression sur cordes : réglage du harnais, utilisation du descendeur, des bloqueurs et de l'antichute mobile, montée, descente et maintien au poste de travail.
Être apte au travail en hauteur et à la suspension dans un harnais, sans contre-indication médicale connue incompatible avec les exercices pratiques.
Être capable de comprendre les consignes de sécurité et les instructions techniques données en français.
Se présenter avec une **tenue de travail adaptée**, des chaussures de sécurité et des gants.
Apporter, lorsque cela est demandé, les **EPI et équipements sur cordes habituellement utilisés dans l'entreprise**, en état de conformité et accompagnés de leur suivi de vérification. Le prêt de matériel peut être organisé par EVINCEL sur demande.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés aux travaux sur cordes et appliquer les principes de prévention adaptés à son environnement de travail.
Contrôler l'état des équipements de protection individuelle et du matériel de progression sur cordes, puis écarter tout équipement présentant une anomalie.
Choisir, régler et utiliser correctement les équipements nécessaires à l'accès, au maintien au poste de travail et à la protection contre les chutes.
Vérifier et utiliser les ancrages, amarrages et systèmes de cordes conformément aux procédures de sécurité et aux consignes de l'entreprise.
Réaliser en sécurité les principales manœuvres de progression sur cordes, notamment la montée, la descente, le positionnement et les

ISO 9001:2015 BUREAU VERITAS Certification

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

changements d'appareil.
Maintenir une protection continue contre les chutes lors des déplacements, des transitions et des interventions au poste de travail.
Mettre en œuvre la procédure de secours prévue, donner l'alerte et participer à l'évacuation d'un travailleur suspendu, dans la limite des techniques enseignées et des moyens disponibles.

Parcours pédagogique

1. Accueil et positionnement des participants
- Présentation des objectifs, du déroulement et des règles de sécurité de la formation.
- Recueil des expériences, des pratiques professionnelles et des difficultés rencontrées.
- Vérification des acquis indispensables à la participation aux exercices.
- Rappel des limites de la formation de recyclage.2. Prévention des risques liés aux travaux sur cordes
- Principaux risques : chute de hauteur, chute d'objets, suspension inerte, erreur de manipulation et défaillance d'un équipement.
- Principes généraux de prévention et priorité donnée aux protections collectives.
- Conditions de recours aux techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes.
- Organisation du chantier, balisage, surveillance et communication entre intervenants.
- Préparation des secours avant le début de l'intervention.3. Contrôle et utilisation des équipements
- Identification des différents équipements de protection individuelle et matériels de progression.
- Contrôle visuel avant utilisation.
- Vérification de la compatibilité des équipements.
- Réglage du harnais et contrôle croisé entre participants.
- Identification des défauts nécessitant la mise à l'écart d'un matériel.
- Respect des notices d'utilisation et des consignes de l'entreprise.4. Ancrages, amarrages et installation des systèmes de cordes
- Vérification des points d'ancrage disponibles.
- Rappel des principes d'amarrage et de répartition des efforts.
- Installation d'une corde de travail et d'une corde de sécurité.
- Protection des cordes contre les arêtes, frottements et risques de détérioration.
- Réalisation ou révision des nœuds nécessaires aux situations abordées.
- Contrôle de l'installation avant utilisation.5. Progression et positionnement sur cordes
- Mise en place sur les systèmes de travail et de sécurité.
- Montée et descente sur cordes.
- Utilisation du descendeur, des bloqueurs et de l'antichute mobile.
- Positionnement au poste de travail.
- Changements d'appareil et transitions entre systèmes.
- Maintien permanent de la protection contre les chutes.
- Gestion des cordes, des outils et du matériel pendant l'intervention.6. Procédures de secours et d'évacuation
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.
- Déclenchement de l'alerte et transmission des informations utiles.
- Risques liés à la suspension prolongée dans un harnais.
- Accès à une personne en difficulté.
- Mise en sécurité et évacuation d'une victime selon la technique prévue.
- Utilisation du matériel de secours disponible.
- Coordination des intervenants pendant la manœuvre.
- Débriefing et analyse des points de vigilance.7. Évaluation et bilan
- Questionnaire ou interrogation théorique.
- Mise en situation pratique individuelle.
- Évaluation du contrôle des équipements, de la progression, du positionnement et de la procédure de secours.
- Correction des écarts observés.
- Bilan collectif et préconisations individuelles.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active, participative et à dominante pratique**, adaptée à des professionnels déjà formés aux travaux sur cordes.
Les méthodes mobilisées comprennent :
- **Évaluation initiale des acquis et retour d'expérience**, afin d'identifier les pratiques habituelles, les difficultés rencontrées et les besoins de réactualisation de chaque participant.
- **Apports théoriques ciblés**, limités aux règles de prévention, aux évolutions des pratiques, aux équipements utilisés et à l'organisation des secours.

Moyens pédagogiques

La formation est réalisée à l'aide de moyens techniques et pédagogiques adaptés aux travaux sur cordes, notamment :
- **Salle de formation équipée** pour les séquences théoriques, avec vidéoprojecteur ou écran, tableau et supports visuels.
- **Support pédagogique illustré** présentant les risques, les équipements, les principes d'installation, les techniques de progression et les procédures de secours.
- **Plateforme ou structure d'entraînement sécurisée**, permettant de réaliser des exercices de suspension, de progression verticale, de positionnement et d'évacuation.

• **Démonstrations commentées par le formateur**, présentant les techniques, les points de vigilance et les erreurs à éviter.
• **Ateliers pratiques progressifs**, permettant de réviser le contrôle des équipements, l'installation des systèmes de cordes, la progression, le positionnement et les transitions.
• **Mises en situation professionnelles**, réalisées sur des configurations représentatives des interventions rencontrées par les participants.
• **Exercices de secours et d'évacuation**, adaptés aux techniques enseignées, aux équipements disponibles et aux procédures de l'entreprise.
• **Analyse collective des pratiques et débriefing**, favorisant les échanges d'expérience, l'identification des écarts et l'harmonisation des méthodes de travail.
• **Accompagnement individualisé et corrections immédiates**, avec répétition des gestes jusqu'à l'acquisition d'une exécution maîtrisée et sécurisée.
Les exercices sont réalisés selon une progression tenant compte du niveau des participants, de leur expérience, des risques identifiés et des conditions matérielles du site de formation.

• **Cordes de travail et cordes de sécurité**, dispositifs d'ancrage et systèmes d'amarrage adaptés aux exercices prévus.
• **Équipements de protection individuelle contre les chutes**, contrôlés et adaptés aux techniques enseignées : harnais, casques, longes, connecteurs et antichutes mobiles.
• **Matériel de progression et de positionnement sur cordes** : descendeurs, bloqueurs, pédales, poulies et accessoires techniques.
• **Matériel de secours et d'évacuation**, comprenant les dispositifs nécessaires aux manœuvres prévues par le programme.
• **Mannequin ou charge d'exercice**, lorsque cela est nécessaire pour simuler l'évacuation d'une personne sans exposer les participants à un risque excessif.
• **Notices techniques, fiches de contrôle et documents de référence** relatifs aux équipements utilisés.
• **Grilles individuelles d'observation et d'évaluation pratique**, questionnaire théorique et supports de correction.
• **Documentation pédagogique remise aux participants**, sous format papier ou numérique.
Les équipements utilisés lors de la formation sont sélectionnés en fonction des objectifs pédagogiques, des techniques à réviser et, dans le cadre d'une formation intra-entreprise, des matériels et configurations habituellement rencontrés par les participants.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution et de la progression des participants est assuré au moyen de :
• **Feuilles d'émargement individuelles**, signées par les participants et le formateur pour chaque demi-journée de formation.
• **Contrôle de l'assiduité et de la participation effective** à l'ensemble des séquences théoriques et pratiques.
• **Suivi individualisé par le formateur** lors des ateliers de progression, de positionnement et de secours sur cordes.
• **Grille de suivi et d'évaluation pratique** renseignée pour chaque participant, permettant de tracer les compétences maîtrisées, en cours d'acquisition ou non acquises.
• **Traçabilité des résultats** obtenus au questionnaire théorique et aux mises en situation pratiques.
• **Questionnaire de satisfaction à chaud**, complété par les participants à l'issue de la formation.
• **Bilan de formation établi par le formateur**, avec signalement, le cas échéant, des difficultés rencontrées ou des besoins de formation complémentaire.
À l'issue de la formation, sont remis ou transmis selon les modalités prévues :
• une **attestation de fin de formation mentionnant les objectifs et les résultats de l'évaluation des acquis** ;
• un **certificat de réalisation**, lorsque celui-ci est requis ;
• les résultats ou préconisations utiles au participant et, dans le respect de la confidentialité, au commanditaire de la formation.
Les feuilles d'émargement, grilles d'évaluation, questionnaires et documents de suivi sont conservés par EVINCEL afin d'assurer la traçabilité de l'action de formation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en travaux en hauteur et travaux sur cordes, disposant d'une expérience professionnelle significative en progression, positionnement et secours sur cordes. Il maîtrise les EPI antichute, les ancrages et amarrages, les systèmes de cordes ainsi que les techniques d'évacuation d'une personne suspendue. Une qualification professionnelle de cordiste de type CQP Cordiste, CATC ou équivalent, complétée par une compétence pédagogique et une formation aux premiers secours, est recommandée.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen de :

- **Questions orales et exercices de positionnement** permettant de vérifier les connaissances et l'expérience antérieure des participants.
- **Évaluations formatives continues** lors des ateliers pratiques, avec observation des gestes, correction immédiate et apport de conseils individualisés.
- **Questionnaire théorique de fin de formation** portant sur les risques, les équipements, les règles d'utilisation des cordes, les ancrages, les procédures de travail et l'organisation des secours.
- **Mise en situation pratique individuelle**, réalisée sur une installation représentative des conditions de travail.
- **Grille d'évaluation pratique** permettant de vérifier notamment :
 - le contrôle, le réglage et l'utilisation des équipements ;
 - la vérification des ancrages, amarrages et systèmes de cordes ;
 - la montée, la descente et le positionnement au poste de travail ;
 - les changements d'appareil et les transitions ;
 - le maintien permanent de la protection contre les chutes ;
 - l'application de la procédure d'alerte et de secours ;
 - la réalisation d'une manœuvre d'évacuation correspondant aux techniques enseignées.
 -

La validation de la formation est conditionnée par :

- l'obtention d'un résultat satisfaisant au questionnaire théorique ;
- la maîtrise des compétences pratiques évaluées ;
- l'absence de comportement ou d'erreur critique susceptible de compromettre la sécurité.

Une **attestation de fin de formation mentionnant les résultats de l'évaluation des acquis** est remise au participant. En cas de maîtrise insuffisante, des mesures complémentaires peuvent être préconisées : entraînement supplémentaire, accompagnement sur poste ou nouvelle formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition : une salle adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises, d'un accès électrique et, si possible, d'un écran ou vidéoprojecteur ; une zone d'exercice sécurisée, balisée et rendue indisponible aux personnes extérieures pendant les mises en situation ; une structure représentative des situations de travail, permettant les exercices de progression, de positionnement et de secours sur cordes ; des points d'ancrage identifiés, accessibles et adaptés aux efforts prévisibles, dont la conformité et les vérifications ont été établies avant la formation ; les documents utiles à la préparation des exercices : plan du site, consignes de sécurité, évaluation des risques, modes opératoires et procédure de secours ; les autorisations d'accès nécessaires ainsi que, le cas échéant, la consignation ou la mise en sécurité des installations ; les EPI et équipements habituellement utilisés par les participants : harnais, casque, cordes, descendeur, bloqueurs, antichute mobile, longes, connecteurs, poulies et matériel de secours ; les notices, registres et justificatifs de vérification des équipements mis à disposition ; pour chaque participant, une tenue de travail adaptée, des chaussures de sécurité et des gants ; un moyen d'alerte opérationnel et les coordonnées des secours internes ou externes applicables au site. Les matériels fournis doivent être compatibles entre eux, en bon état, identifiés et à jour de leurs vérifications périodiques. Le formateur se réserve le droit d'écarter tout équipement ou toute installation présentant une anomalie ou ne permettant pas la réalisation sécurisée des exercices. Lorsque le site ou les équipements du client ne permettent pas d'atteindre les objectifs pédagogiques, une plateforme technique et du matériel peuvent être mis à disposition par EVINCEL selon les conditions prévues dans la proposition commerciale.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL étudie les besoins spécifiques de chaque participant en situation de handicap afin de rechercher les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles compatibles avec les objectifs de la formation et les exigences de sécurité.

En raison de la nature de cette formation, les exercices pratiques nécessitent notamment de pouvoir :

- évoluer en hauteur et sur cordes ;

- supporter une suspension dans un harnais ;
- manipuler les équipements de progression et de secours ;
- comprendre et appliquer rapidement les consignes de sécurité ;
- participer à des manœuvres pouvant comporter des efforts physiques.

Une analyse préalable est donc réalisée afin de vérifier l'adéquation entre les capacités du participant, les situations pratiques prévues et les compétences à évaluer. Les adaptations peuvent notamment porter sur :

- l'aménagement des horaires et des temps de pause ;
- l'accessibilité des locaux et de la zone d'exercice ;
- l'adaptation des supports pédagogiques ;
- le renforcement de l'accompagnement individuel ;
- l'utilisation de moyens de communication adaptés ;
- l'organisation progressive des exercices pratiques.

Lorsque les adaptations nécessaires ne permettent pas de garantir la sécurité du participant ou l'atteinte des objectifs pédagogiques, EVINCEL étudie avec le commanditaire et le participant une solution alternative ou une orientation vers un organisme spécialisé.
Le participant ou le commanditaire est invité à signaler tout besoin d'aménagement dès l'inscription afin de permettre l'étude des solutions possibles avec le référent handicap d'EVINCEL.

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

2 à 8 participants

Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique
Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr